

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

OFFICE DE LA PROTECTION DU
CONSOmmATEUR

RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX

**Office de la protection du consommateur
Étude des crédits 2015-2016
Table des matières**

FICHES G : QUESTIONS GÉNÉRALES À L'ENSEMBLE DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

G1.	Voyages hors-Québec.....	1
G2.	Voyages en avion.....	3
G3.	Publicité et articles promotionnels.....	4
G4.	Dépenses conférences/événements.....	5
G5.	Dépenses formation de communication.....	6
G6.	Liste dépenses en formation de communication.....	7
G7.	Contrats octroyés.....	8
G8.	Liste appels d'offres publics.....	12
G9.	Contrats octroyés autorisés SMA.....	13
G11.	Consultants externes.....	14
G12.	Projets dév./modernisation informatique.....	15
G13.	Dépenses haute-direction.....	16
G14.	Dépenses téléphonie.....	17
G15.	a) Répartition du personnel 35 ans +.....	18
	b) Répartition du personnel 35 ans -.....	18
	c) Nombre total de jours de maladie.....	19
	d) Réserve de congés maladie.....	19
	e) Nombre d'heures supplémentaires.....	20
	f) Nombre total de jours de vacances.....	20
	g) Réserve de jours de vacances.....	21
	h) Plaintes harcèlement psychologique.....	21
	i) Nombre répartition catégories d'emploi.....	22
	j) L'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi.....	22
	k) Évolution du nombre d'employés – complexité supérieure.....	24
	l) Évolution du nombre d'employés – traitement supérieur.....	24
	m) Nombre de postes par catégories d'emploi et par territoire.....	24
	n) Niveau des effectifs pour les cinq prochaines années.....	26
	o) Nombre d'employés permanents et temporaires.....	26
	p) Nombre départs volontaires par raison.....	26
G16.	Retraites et remplacements.....	27
G17.	Baux.....	28
G18.	Coûts déménagement/aménagement haute-dir.....	29
G20.	Budget discrétionnaire.....	30
G21.	Personnel hors structure.....	31
G22.	Liste du personnel en disponibilité.....	32
G23.	Nombre d'occasionnels mis à pied.....	33
G24.	Prêt de service.....	34
G25.	Abonnements.....	35
G26.	Billets de saison, réservation loges, membre club privé.....	36
G27.	Site Internet.....	37
G28.	Nomination de mandataires.....	39
G30.	Demandes d'accès à l'information.....	40
G32.	Ententes avec gouv. fédéral/provincial.....	41
G33.	Crédits périmés.....	42
G34.	Politique de tarification des services publics.....	43
G35.	Plan de réduction de dépenses.....	44
G36.	Sommes reçues du gouvernement fédéral.....	45

Office de la protection du consommateur
Étude des crédits 2015-2016
Table des matières

G37.	Primes au rendement et bonis	46
G38.	Primes de départ et bris de contrat	47
G39.	Augmentation de salaire par catégorie d'emploi	48
G40.	Salaire des cadres n'ayant aucune fonction assignée	49
G41.	Cadres déplacés suite au changement de gouvernement.....	50
G42.	Liste des personnes-mandats des comités formés.....	51
G43.	Projets de loi, politiques, stratégies ou consultations gouv.	53
G44.	Reconduction programmes	54
G45.	Principe du cran d'arrêt (programmes).....	55
G46.	Plan Nord - effectif.....	56
G47.	Plan Nord - budget	57
G48.	Coûts additionnels contrat suite à une délégation de pouvoir	58
G49.	Dépenses informatiques.....	59
G50.	a) Masse salariale	60
	b) Indemnités de retraite	60
G51.	Taux d'absentéisme	61
G52.	Bilan des actions prises pour compressions réalisées.....	62
G53.	Stratégie gouvernementale de développement durable	63
G54.	Rapports, études, avis, analyse, etc.	64

G.1 LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015 :

- A) LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DE RETOUR;
- B) LA COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION;
- C) LES PERSONNES RENCONTRÉES;
- D) LE COÛT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT, DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.)
- E) LE NOM DES MINISTRES, DÉPUTÉS, DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION;
- F) POUR LES ORGANISMES, LE NOM ET LE TITRE DES DIRIGEANTS ET FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS;
- G) LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES OU ANNONCÉES, LE CAS ÉCHÉANT :
 - LES DÉTAILS DE CES ENTENTES;
 - LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR;
- H) LES INVESTISSEMENTS ANNONCÉS, LE CAS ÉCHÉANT, AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOIS ESTIMÉ.

ENDROIT DE LA MISSION	DATE DÉPART	DATE RETOUR	MEMBRES PRÉSENTS AU VOYAGE	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	BUT DU VOYAGE
Toronto, Canada	2014-04-02	2014-04-04	Francis Rémillard, responsable du service de la planification Marc Migneault, avocat	Rencontrer des représentants de l'« Ontario Motor Vehicules Industry Council », de l'« Ontario's Vehicule Sales Regulator », ainsi que des représentants des provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Écosse	2 079,89 \$	Assister à la « Provincial Auto Dealer Regulators Conference » dans le cadre de la préparation du projet de transfert de la gestion des licences de commerçants/recycleurs de véhicules routiers de la SAAQ vers l'OPC.
Paris, France	2014-04-07	2014-04-10	Louis A. Borgeat, président	Membres de la délégation canadienne et délégués des pays membres de l'OCDE qui participent aux travaux du Comité, tels que représentants du Bureau de la consommation, du Bureau de la concurrence ainsi qu'un expert du CRTC d'Ottawa	3 445,12 \$	Participer à la réunion semestrielle du Comité de la politique à l'égard des consommateurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).
Toronto, Canada	2014-04-22	2014-04-23	Stéphanie Poulin, avocate	Juges des tribunaux supérieurs, administrateurs de réclamations et professeurs d'université	0,00 \$	Présenter une conférence au Colloque sur les recours collectifs.
Toronto, Canada	2014-06-10	2014-06-11	Gary Frost, directeur des services aux consommateurs et de la surveillance administrative	Membres du conseil d'administration du PAVAC	0,00 \$	Agir à titre de membre du Conseil d'administration et représentant d'une entité gouvernementale canadienne auprès du PAVAC (Programme d'arbitrage pour véhicules automobiles du Canada)

G.1 LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015 :

- A) LES ENDROITS, DATES DE DÉPART ET DE RETOUR;
- B) LA COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION;
- C) LES PERSONNES RENCONTRÉES;
- D) LE COÛT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, HÉBERGEMENT, REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.)
- E) LE NOM DES MINISTRES, DÉPUTÉS, DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION;
- F) POUR LES ORGANISMES, LE NOM ET LE TITRE DES DIRIGEANTS ET FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS;
- G) LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES OU ANNONCÉES, LE CAS ÉCHÉANT :
 - LES DÉTAILS DE CES ENTENTES;
 - LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR;
- H) LES INVESTISSEMENTS ANNONCÉS, LE CAS ÉCHÉANT, AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOIS ESTIMÉ.

ENDROIT DE LA MISSION	DATE DÉPART	DATE RETOUR	MEMBRES PRÉSENTS AU VOYAGE	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	BUT DU VOYAGE
Toronto, Canada	2014-09-17	2014-09-18	Ginette Galarneau, présidente Andrée Allard, directeur des affaires juridiques Geneviève Duchesne, avocate	Les sous-ministres responsables de la protection des consommateurs de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Terre-Neuve-Labrador et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que le sous-ministre d'Industrie Canada	1 904,97 \$	Participer à la réunion du Comité des sous-ministres responsables de la protection des consommateurs au Canada. M ^e Duchesne à titre de responsable du groupe de travail a fait la présentation de l'étude pancanadienne réalisée au cours de l'année.
Toronto, Canada	2014-11-05	2014-11-06	Gary Frost, directeur des services aux consommateurs et de la surveillance administrative	Membres du conseil d'administration du PAVAC	0,00 \$	Agir à titre de membre du Conseil d'administration et représentant d'une entité gouvernementale canadienne auprès du PAVAC (Programme canadien d'arbitrage pour véhicules automobiles).
Toronto, Canada	2014-11-19	2014-11-20	Jean-Louis Renaud, avocat	Membres de l'ACGC	0,00 \$	Agir à titre de conférencier à la conférence 2014 de l'ACGC (Association canadienne de la gestion de créances inc.) qui traite de divers sujets relatifs au recouvrement de créances.

Données en date du 30 mars 2015

G.2 POUR CHACUN DES VOYAGES FAIT EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2014-2015 :

- A) L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR;
 - B) LES COÛTS VENTILÉS;
 - C) LE CAS ÉCHÉANT, TOUT AUTRE COÛT VENTILÉ PAR POSTE : FRAIS D'HÉBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.;
 - D) POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS.
-

Aucun voyage au Québec n'a été effectué en avion ou en hélicoptère par le dirigeant de l'Office de la protection du consommateur.

G.3 LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLE SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

- LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR 2014-2015 ET LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016;
- LE NOM DES FIRMES DE PUBLICITÉ RETENUES;
- LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI POUR CHACUN (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);
- LE NOM DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES;
- LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, LA RAISON ET LE NOM DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE;
- LE COÛT TOTAL ET VENTILÉ POUR LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE.

PUBLICITÉ	MODE D'OCTROI	BUT DE LA DÉPENSE	COÛT
Éditions Protégez-Vous, Les	Gré à gré	Espace partenaires	3 500,00 \$
Publications du Québec, Les – CSPQ (Total de 712,14 \$ versé pour deux publications distinctes dans la <i>Gazette officielle</i>)	N/A	Gazette officielle	372,78 \$
		Gazette officielle	339,36 \$
ARTICLES PROMOTIONNELS	MODE D'OCTROI	BUT DE LA DÉPENSE	COÛT
Signet promotionnel pour le site Web (Les impressions Stampa)	Gré à gré	Faire la promotion du site Web de l'Office lors des différents salons, expositions, conférences et autres activités d'information collective	2 146,00 \$
COMMANDITES	MODE D'OCTROI	ACTIVITÉ COMMANDITÉE	COÛT
Aucune			
COMMUNIQUÉS DE PRESSE	MODE D'OCTROI	BUT DE LA DÉPENSE	COÛT
CNW Telbec	Appel d'offres public fait pour l'ensemble des M/O par le CSPQ	Émission de communiqués de presse	1 266,24 \$

PRÉVISIONS 2015-2016 :

Il n'y a pas de dépenses en publicité prévues pour l'instant en 2015-2016.

Données en date du 31 mars 2015

G.4 LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES, OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) :
 PAR LE MINISTÈRE, EN INCLUANT LE CABINET MINISTÉRIEL OU L'ORGANISME :

- A) LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2014-2015 ET LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- B) LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- C) LE NOMBRE TOTAL ET LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENTS.

PAR UNE FIRME EXTERNE :

- D) LES SOMMES DÉPENSÉES 2014-2015 ET LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- E) LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME DE PUBLICITÉ;
- F) LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION, CONTRAT NÉGOCIÉ, AVENANTS);
- G) LA LISTE ET LE NOM DES FOURNISSEURS ET CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHIE, DE VIDÉO, ETC.;
- H) LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- I) LE NOMBRE TOTAL ET LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT.

L'Office de la protection du consommateur a tenu deux événements en 2014-2015.

ÉVÉNEMENT	TYPE D'ÉVÉNEMENT	BUT VISÉ	LISTE DES FOURNISSEURS	MODE D'OCTROI DES CONTRATS	COÛT GLOBAL
Prix de l'Office de la protection du consommateur 2014 (12 juin 2014)	Événement médiatique	Souligner l'engagement et l'apport d'une personne ou d'une organisation en matière de protection des droits des consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée nationale • Clément Allard, photographe • NPixel • L'encadreure des artistes • Les impressions Stampa 	Tous les contrats ont été conclus de gré à gré.	4 745,97 \$
Prix de l'Office de la protection du consommateur 2015 (25 mars 2015)			<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée nationale • Clément Allard, photographe • Boutique des Métiers d'Art • NPixel • L'encadreure des artistes 		8 419,86 \$

Données en date du 31 mars 2015

G.5 LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION

ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :

- LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2014-2015 ET LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENTS;
- LE BUT RECHERCHÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE DES FORMATIONS, VENTILÉE PAR CATÉGORIE.

ORGANISÉE PAR UNE FIRME EXTERNE :

- LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2014-2015 ET LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016;
 - LE NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITÉ OU DE COMMUNICATIONS;
 - LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);
 - LA LISTE ET LE NOM DES FOURNISSEURS ET/OU DES CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU;
 - LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
 - LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE DES FORMATIONS, VENTILÉE PAR CATÉGORIE.
-

L'Office de la protection du consommateur n'a organisé aucune formation en communication en 2014-2015.

Les employés de l'Office n'ont participé à aucune formation en communication organisée par une firme externe en 2014-2015.

- G.6 LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME POUR LE PERSONNEL POLITIQUE, LES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF OU LES DÉPUTÉS :**
- **LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015 ET LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016;**
 - **LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;**
 - **LA NATURE DE LA FORMATION;**
 - **LES PERSONNES CONCERNÉES.**
-

L'Office n'a organisé aucune formation de communication pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés au cours de l'exercice financier 2014-2015.

G.7 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) EN 2014-2015, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :

- LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;
- LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);
- LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);
- LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT;
- LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;
- L'ÉCHÉANCIER;
- DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

Fournisseur	Objet	Montant	Mode d'octroi ¹
Asselin, Marie	Effectuer des travaux de traduction et de révision	3 885,34 \$	gré à gré
Bell Canada	Publier les coordonnées des bureaux de l'Office dans les pages bleues	3 789,94 \$	gré à gré
Bell Canada	Fournir des services de soutien durant 3 années pour le logiciel « Rapport filtrage WEB »	1 734,03 \$	gré à gré
Bell Canada	Fournir des services professionnels d'accompagnement en sécurité sur les produits McAfee	1 120,00 \$	gré à gré
Bibeau, Pierre	Fournir des services informatiques tels que configuration et installation de logiciels et de serveurs	1 700,00 \$	gré à gré
CEDROM SNI	Publier la revue de presse écrite et électronique pour la période du 9 août 2014 au 8 août 2015	15 489,59 \$	gré à gré
C.E.V. inc.	Fournir le soutien technique pour la visioconférence durant 2 ans	1 150,00 \$	gré à gré
CIAO Technologies	Effectuer des travaux dans le site Web de l'Office et sa version mobile pour s'assurer qu'ils soient conformes aux Standards sur l'accessibilité du Web du gouvernement du Québec	4 197,50 \$	gré à gré

G.7 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) EN 2014-2015, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :

- LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;
- LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);
- LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);
- LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT;
- LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;
- L'ÉCHÉANCIER;
- DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

Fournisseur	Objet	Montant	Mode d'octroi ¹
CNW Telbec	Diffuser des communiqués de presse	1 266,24 \$	A.O.P.
Communication DEMO	Faire la veille des médias électroniques et publier une revue de presse quotidienne de ces médias	6 042,14 \$	A.O.P.
Copies de la Capitale, Les	Imprimer divers documents de l'Office	1 941,89 \$	gré à gré
Côté, Paul Raymond	Traduire divers documents de l'Office	1 493,25 \$	gré à gré
Édifice les Façades inc.	Effectuer des travaux de nettoyage, de manutention, d'entretien et de réparation dans le bureau de Québec	2 178,81 \$	gré à gré
Gonthier, Staifany	Fournir des services de graphisme	1 900,00 \$	gré à gré
Immigrant Québec	Fournir un kiosque et les services électriques pour le Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec	2 025,25 \$	gré à gré
Impressions Stampa inc., Les	Réaliser des travaux d'impression de différents documents, formulaires et permis	11 990,00 \$	gré à gré

G.7 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) EN 2014-2015, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :

- LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;
- LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);
- LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);
- LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT;
- LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;
- L'ÉCHÉANCIER;
- DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

Fournisseur	Objet	Montant	Mode d'octroi ¹
Leclerc, Denis	Assister les services administratifs dans l'évaluation des emplois d'encadrement de l'Office selon la Méthode Hay	1 540,00 \$	gré à gré
L.L. Lozeau Ltée	Réaliser l'impression numérique de photos et procéder à leur encadrement	1 812,96 \$	gré à gré
Paquette & associés, huissiers de justice S.E.N.C.R.L.	Fournir des services d'huissiers	9 398,71 \$	gré à gré
Pleau, Normand (NPixel)	Fournir des services d'édition et de graphisme	8 467,70 \$	gré à gré
Purolator	Fournir des services de messagerie	17 166,85 \$	A.O.P.
Réseau FADOQ	Louer un emplacement pour le congrès annuel et le salon de la FADOQ	1 000,00 \$	gré à gré
Science DBA inc.	Faire l'analyse des travaux nécessaires pour fournir à l'Office une infrastructure de haute disponibilité du serveur de base de données SQL	5 395,00 \$	gré à gré
Sisca Solutions d'Affaires Canada inc.	Imprimer divers documents de l'Office	1 228,52 \$	gré à gré

G.7 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) EN 2014-2015, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :

- LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;
- LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);
- LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);
- LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT;
- LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;
- L'ÉCHÉANCIER;
- DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

Fournisseur	Objet	Montant	Mode d'octroi ¹
SYTI inc.	Fournir des services informatiques afin d'assister le personnel de l'Office dans l'implantation de l'environnement de déploiement de logiciels à distance	2 600,00 \$	gré à gré
Textes Impeccables inc., Les	Effectuer des travaux de révision linguistique de documents réalisés par l'Office	1 137,50 \$	gré à gré
Vidéotron	Offrir des services de télédistribution pour les bureaux administratifs de Québec et Montréal	1 055,64 \$	gré à gré
Web Lounge S.E.N.C.	Réaliser des travaux de développement et d'entretien du site Web de l'Office et de sa version mobile	12 810,00 \$	gré à gré

1 Légende :

- A.O.I. = Appel d'offres sur invitation
- A.O.P. = Appel d'offres public réalisé par le CSPQ pour l'ensemble des M/O

Données en date du 31 mars 2015

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve dans les engagements financiers. Ceux-ci feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

G.8 LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- LA LISTE DES SOUMISSIONS ET LE MONTANT DE CHACUNE;
 - LA GRILLE D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS;
 - LA JUSTIFICATION DU CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE RETENU;
 - LE DÉLAI ENTRE LA PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES ET L'OCTROI DU CONTRAT;
 - LE CAS ÉCHÉANT, LES APPELS D'OFFRES ANNULÉS EN COURS DE ROUTE ET LA RAISON DE L'ANNULATION.
-

L'Office de protection du consommateur n'a pas fait d'appel d'offres public au cours de l'année 2014-2015.

Cette information est disponible sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca.

G.9 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2014-2015 ET QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS PAR LE SOUS-MINISTRE OU LE DIRIGEANT DE L'ORGANISME PUBLIC, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT :

INDIQUER SI OUI OU NON LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME COMPILE CETTE INFORMATION ET SOUS QUEL FORMAT.

- LE NOMBRE D'AUTORISATIONS;
- LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;
- LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT ET FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;
- LE MONTANT ACCORDÉ;
- LES MOTIFS DE LA DEMANDE;
- TOUT RAPPORT D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION OU D'ENQUÊTE PRODUIT CONCERNANT UN DE CES CONTRATS.

Aucun contrat octroyé par l'Office de la protection du consommateur en 2014-2015 n'a eu à faire l'objet d'une autorisation par le dirigeant de l'organisme public en raison de coûts additionnels, comme le prévoit l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

Cette information est disponible sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca.

G.11 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2014-2015 :

- LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS (NOMBRE DE PERSONNES) OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ ET/OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE;
 - LE TOTAL DES COÛTS RELIÉS À CES CONSULTANTS, VENTILÉ PAR CATÉGORIES (INCLUANT LA MASSE SALARIALE);
 - LE SOMMAIRE DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ POUR L'EMBAUCHE DE CES CONSULTANTS;
 - LE NOM DE CHAQUE CONSULTANT ET LA FIRME PAR LAQUELLE IL EST EMPLOYÉ;
 - UNE DESCRIPTION DE SON MANDAT;
 - LA DATE DE DÉBUT DE SON CONTRAT;
 - LA DATE PRÉVUE DE FIN DE SON CONTRAT;
 - SA RÉMUNÉRATION ANNUELLE.
-

Les renseignements relatifs aux contrats sont disponibles dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse www.seao.ca.

G.12 POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE PLUS DE 100 000 \$ INITIÉ DEPUIS L'ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :

- LE NOM DU PROJET;
- LA NATURE DU PROJET;
- L'ÉCHÉANCIER INITIAL (ET REVU S'IL Y A LIEU);
- LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L'ENSEMBLE DU PROJET;
- LES PLUS RÉCENTES ÉVALUATIONS DU COÛT DU PROJET;
- LES COÛTS ENGENDRÉS JUSQU'À MAINTENANT PAR LE PROJET, AU TOTAL ET VENTILÉS PAR ANNÉE FINANCIÈRE;
- L'ESTIMATION DES COÛTS RESTANT À DÉBOURSER POUR COMPLÉTER LA RÉALISATION DU PROJET;
- LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU PROJET, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU'À CE JOUR, LE DÉTAIL DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ EN PRÉCISANT LE MODE D'OCTROI, LE MONTANT ET LES DATES;
- LE POURCENTAGE DE RÉALISATION JUSQU'À CE JOUR;
- LE NOMBRE D'EMPLOYÉS (ETC) AFFECTÉS À CE PROJET;
- LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE :
 - LA VALEUR TOTALE ET VENTILÉE DES CONTRATS OU ENTENTES ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LES FIRMES EXTERNES POUR CES CONSULTANTS.
- INDIQUER SI L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ÉVALUANT LES POSSIBILITÉS QU'OFFRE LE LOGICIEL LIBRE A ÉTÉ RÉALISÉE, COMME L'EXIGE LA *POLITIQUE CADRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS*.

NATURE DU PROJET	COÛT INITIAL PRÉVU	RÉCENTE ÉVALUATION DU COÛT	COÛTS TOTAL ET VENTILÉ PAR ANNÉE FINANCIÈRE	ESTIMATION DES COÛTS RESTANT À DÉBOURSER	% DE RÉALISATION DU PROJET	NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES IMPLIQUÉS	ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ LOGICIEL LIBRE
Révision des processus juridiques et d'enquête ➤ Intégrer des renseignements découlant des enquêtes et des interventions juridiques de l'Office dans le système de gestion de l'information Calypso	170 000 \$	140 000 \$ Octobre 2014	2014-2015 : 134 933 \$	0 \$	100 %	Aucun	Non, ce projet était un ajout au système corporatif déjà utilisé à l'Office.

- Pour les contrats de 25 000 \$ et moins, les renseignements sont fournis dans la réponse à la question générale 7.
- Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve dans les engagements financiers. Ceux-ci feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.
- Les renseignements concernant la valeur estimée des contrats sont disponibles dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse : <https://www.seao.ca/>.

G.13 POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2014-2015 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :

- LA PHOTOCOPIE;
- LE MOBILIER DE BUREAU;
- L'AMEUBLEMENT;
- LA DÉCORATION ET L'EMBELLEMENT;
- LE DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE;
- LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT;
- LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT;
- LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS;
- LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES;
- L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT :
 - A) AU QUÉBEC;
 - B) À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.

DÉPENSE	COÛT
Photocopie	4 400,86 \$
Mobilier de bureau et ameublement	4 337,50 \$
Décoration et embellissement	2 584,53 \$
Distributeurs d'eau de source	959,36 \$
Frais de transport, d'hébergement et de repas au Québec et à l'extérieur du Québec	98 001,29 \$
Frais d'alcool et de fêtes	8 857,52 \$
Congrès, colloques et perfectionnement au Québec et à l'extérieur du Québec	
Au Québec	27 345,90 \$
À l'extérieur du Québec	1 214,81 \$

Données en date du 31 mars 2015

- G.14 SÉPARÉMENT, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2014-2015 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :**
- A) LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES (« BLACKBERRY », IPHONE OU AUTRES TYPES DE TÉLÉPHONES INTELLIGENTS) UTILISÉS;
 - B) LE NOMBRE DE TABLETTES ÉLECTRONIQUES UTILISÉES (IPAD OU AUTRES);
 - C) LE NOMBRE DE TÉLÉAVERTISSEURS UTILISÉS;
 - D) LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS;
 - E) LE COÛT D'UTILISATION DES APPAREILS;
 - F) LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES;
 - G) LE NOM DES FOURNISSEURS;
 - H) LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES;
 - I) LES ORDINATEURS PORTABLES;
 - J) LE NOMBRE D'ORDINATEURS PORTABLES UTILISÉS;
 - K) LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE;
 - L) LES COÛTS DE RÉSILIATION, S'IL Y A LIEU.

QUESTION	COÛT, NOM OU NOMBRE
Nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés	38
Nombre d'ordinateurs portables	50
Nombre de tablettes électroniques iPad ou autres) et d'ordinateurs portables utilisés	43
Nombre de téléavertisseurs utilisés	0
Coûts d'acquisition des appareils	489,98 \$
Coût d'utilisation des appareils	86,40 \$
Nom des fournisseurs	Rogers et Bell
Coût des contrats téléphoniques (estimé en date de mars 2015)	8 787,51 \$
Nombre de minutes utilisées	Donnée non disponible
Coût des frais d'itinérance	87,45 \$
Coûts de résiliation, s'il y a lieu	150,00 \$

Données en date du 31 mars 2015

G.15 CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION) :

A) LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.); 35 ANS ET PLUS

B) LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.); 35 ANS ET MOINS

Catégorie d'emploi	Effectif				Femmes		Hommes		Personnes handicapées		Anglophones		Autochtones		Communautés culturelles	
	Régulier	Occ.	Total	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Encadrement supérieur et juridique :																
Moins de 35 ans	1		1	1,0%		0,0%	1	1,0%		0,0%		0,0%		0,0%		0,0%
35 ans et plus	7		7	6,7%	1	1,0%	6	5,7%		0,0%		0,0%		0,0%		0,0%
Total	8	0	8	7,7%	1	1,0%	7	6,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Personnel professionnel :																
Moins de 35 ans	7	2	9	8,6%	5	4,8%	4	3,8%		0,0%		0,0%		0,0%		0,0%
35 ans et plus	28	1	29	27,6%	16	15,2%	13	12,4%	1	1,0%		0,0%		0,0%		0,0%
Total	35	3	38	36,2%	21	20,0%	17	16,2%	1	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Personnel de bureau, techniciens et assimilés :																
Moins de 35 ans	11	1	12	11,4%	7	6,7%	5	4,8%		0,0%		0,0%		0,0%	3	2,9%
35 ans et plus	46	1	47	44,8%	38	36,2%	9	8,6%	2	1,9%	1	1,0%	1	1,0%	6	5,7%
Total	57	2	59	56,2%	45	42,9%	14	13,4%	2	1,9%	1	1,0%	1	1,0%	9	8,6%
Personnel ouvrier :																
Moins de 35 ans	0	0	0	0,0%		0,0%		0,0%		0,0%		0,0%	0	0,0%		0,0%
35 ans et plus	0	0	0	0,0%		0,0%		0,0%		0,0%		0,0%	0	0,0%		0,0%
Total	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
TOTAL PAR GROUPE D'ÂGE :																
Moins de 35 ans	19	3	22	21,0%	12	11,5%	10	9,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	2,9%
35 ans et plus	81	2	83	79,1%	55	52,4%	28	26,7%	3	2,9%	1	1,0%	1	1,0%	6	5,7%
Total	100	5	105	100,1%	67	63,9%	38	36,3%	3	2,9%	1	1,0%	1	1,0%	9	8,6%

Les étudiants et stagiaires en place ne sont pas comptabilisés dans le présent décompte.

Données en date du 31 mars 2015

G.15 CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) :

C) LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL;

CATÉGORIE D'EMPLOI	2014-2015
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	14,0
PERSONNEL PROFESSIONNEL	331,5
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	419,0
PERSONNEL OUVRIER	S/O
TOTAL	764,5

Données en date du 6 mars 2015

D) LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE;

CATÉGORIE D'EMPLOI	MOINS DE 10 JOURS	DE 10 À 50 JOURS	50 À 100 JOURS	PLUS DE 100 JOURS	VALEUR ESTIMÉE
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	0	1	4	3	383 264,33 \$
PROFESSIONNELS	11	11	10	6	616 315,75 \$
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	26	24	4	4	297 105,34 \$
PERSONNEL OUVRIER	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
TOTAL	37	36	18	13	1 296 685,42 \$

Données en date du 6 mars 2015

G.15 CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) :

E) LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES;

CATÉGORIE D'EMPLOI	PAYÉES	COMPENSÉES	TOTAL
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	S/O	S/O	S/O
PERSONNEL PROFESSIONNEL	518,12	207,5	725,62
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	444,77	279,64	724,41
PERSONNEL OUVRIER	S/O	S/O	S/O
TOTAL	962,89	487,14	1 450,03

Données en date du 6 mars 2015

F) LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL;

CATÉGORIE D'EMPLOI	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	1,0	33,0	21,5	44,5	29,0	35,0	5,0	16,5	22,0	12,5	5,0	3,0	228,0
PERSONNEL PROFESSIONNEL	28,5	36,5	53,0	216,5	190,5	19,5	34,5	14,5	76,0	29,0	19,0	8,0	725,5
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	30,0	52,5	110,5	204,0	272,0	72,0	51,0	36,5	111,5	20,5	23,5	44,5	1 028,5
PERSONNEL OUVRIER	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	-
TOTAL	59,5	122,0	185,0	465,0	491,5	126,5	90,5	67,5	209,5	62,0	47,5	55,5	1982,0

Données en date du 6 mars 2015

G.15 CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) :

G) LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE;

CATÉGORIE D'EMPLOI	MOINS DE 10 JOURS	DE 10 À 50 JOURS	50 À 100 JOURS	PLUS DE 100 JOURS	VALEUR ESTIMÉE
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	2	4	2	0	113 541,64 \$
PROFESSIONNELS	14	9	2	0	103 347,03 \$
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	30	18	0	0	75 313,57 \$
PERSONNEL OUVRIER	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
TOTAL	46	31	4	0	292 202,24 \$

Données en date du 6 mars 2015

H) LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE;

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

G.15 CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION) :

- I. LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS;

La liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite comprend des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements.

Par ailleurs, l'amalgame des renseignements demandés n'a pas de caractère public au sens de l'article 57 de la Loi sur l'accès.

- J. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);

EFFECTIFS RÉGULIERS EN PLACE AU 31 MARS 2015							
REGION	CATÉGORIE D'EMPLOI						
	HORS CADRE	CADRE JURIDIQUE	CADRE	PROF. ¹	TECH. ²	FONCT.	TOTAL
BUREAUX CENTRAUX							
Trois-Rivières				2	1		3
Québec			2	19	8	3	32
Montréal	1	1	2	12	9	2	27
Gatineau				2			2
SOUS-TOTAL	1	1	4	35	18	5	64
BUREAUX RÉGIONAUX							
Québec					6		6
Montréal			1		8		9
Gaspé					1		1
Gatineau					3		3
Saguenay			1		3		4
Rimouski					1		1
Rouyn-Noranda					1		1
Sept-Îles					1		1
Sherbrooke					3		3
Saint-Jérôme					3		3
Trois-Rivières					4		4
SOUS-TOTAL			2		34		36
TOTAL	1	1	6	35	52	5	100

1 Inclut les juristes

2 Inclut les agents de protection du consommateur

G.15 CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION) :

EFFECTIFS RÉGULIERS EN PLACE AU 31 MARS 2014							
REGION	CATEGORIE D'EMPLOI						
	HORS CADRE	CADRE JURIDIQUE	CADRE	PROF. ¹	TECH. ²	FONCT.	TOTAL
BUREAUX CENTRAUX							
Trois-Rivières				2	1		3
Québec	2		4	19	9	4	38
Montréal		1	1	13	9	1	25
Gatineau				1			1
SOUS-TOTAL	2	1	5	35	19	5	67
BUREAUX REGIONAUX							
Québec					6		6
Montréal			1		10		11
Gaspé					0		0
Gatineau				1	2		3
Saguenay				1	3		4
Rimouski					1		1
Rouyn-Noranda					1		1
Sept-Îles					1		1
Sherbrooke					3		3
Saint-Jérôme					3		3
Trois-Rivières					4		4
SOUS-TOTAL	0	0	1	2	34	0	37
TOTAL	2	1	6	37	53	5	104

1 Inclut les juristes

2 Inclut les agents de protection du consommateur

EFFECTIFS RÉGULIERS EN PLACE AU 30 NOVEMBRE 2012							
REGION	CATEGORIE D'EMPLOI						
	HORS CADRE	CADRE JURIDIQUE	CADRE	PROF. ¹	TECH.	FONCT. ²	TOTAL
BUREAUX CENTRAUX							
Trois-Rivières				2	1	1	4
Québec	2		5	19	8	5	39
Montréal		1	1	11	7	2	22
Gatineau				1			1
SOUS-TOTAL	2	1	6	33	16	8	66
BUREAUX REGIONAUX							
Québec				1		5	6
Montréal			1			10	11
Gaspé						1	1
Gatineau				1		2	3
Saguenay				1		3	4
Rimouski						1	1
Rouyn-Noranda						1	1
Sept-Îles						1	1
Sherbrooke						3	3
Saint-Jérôme						3	3
Trois-Rivières						4	4
SOUS-TOTAL	0	0	1	3	0	34	38
TOTAL	2	1	7	36	16	42	104

1 Inclut les juristes

2 Inclut les agents de protection du consommateur

G.15 CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION) :

K. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR;

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
EXPERT	4	4	3
ÉMÉRITE	0	0	0

L. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE;

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
TRAITEMENT SUPÉRIEUR	1	8	6

M. LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);

EFFECTIF RÉGULIER AUTORISÉ - VENTILATION AU 1 ^{ER} AVRIL 2014							
REGION	CATEGORIE D'EMPLOI						
	HORS CADRE	CADRE JURIDIQUE	CADRE	PROF. ¹	TECH. ²	FONCT.	TOTAL
BUREAUX CENTRAUX							
Trois-Rivières			1	2	1		4
Québec	2		2	21	9	5	39
Montréal		1	1	13	9	1	25
SOUS-TOTAL	2	1	4	36	19	6	68
BUREAUX REGIONAUX							
Québec			1		6		7
Montréal			1		12		13
Gaspé					1		1
Gatineau			1		3		4
Saguenay			1		3		4
Rimouski					1		1
Rouyn-Noranda					1		1
Sept-Îles					1		1
Sherbrooke					3		3
Saint-Jérôme					3		3
Trois-Rivières					4		4
SOUS-TOTAL	0	0	4	0	38	0	42
TOTAL	2	1	8	36	57	6	110

1 Inclut les juristes

2 Inclut les agents de protection du consommateur

G.15 CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION) :

EFFECTIF RÉGULIER AUTORISÉ - VENTILATION AU 1 ^{ER} AVRIL 2013							
REGION	CATEGORIE D'EMPLOI						
	HORS CADRE	CADRE JURIDIQUE	CADRE	PROF. ¹	TECH. ²	FONCT.	TOTAL
BUREAUX CENTRAUX							
Trois-Rivières				1	1		2
Québec	1		3	20	10	4	38
Montréal		1	1	12	8	2	24
SOUS-TOTAL	1	1	4	33	19	6	64
BUREAUX REGIONAUX							
Québec			1		6		7
Montréal			1		12		13
Gaspé					1		1
Gatineau			1		3		4
Saguenay			1		3		4
Rimouski					1		1
Rouyn-Noranda					1		1
Sept-Îles					1		1
Sherbrooke					3		3
Saint-Jérôme					3		3
Trois-Rivières			1	2	4	1	8
SOUS-TOTAL			5	2	38	1	46
TOTAL	1	1	9	35	57	7	110

1 Inclut les juristes

2 Inclut les agents de protection du consommateur

EFFECTIF RÉGULIER AUTORISÉ – VENTILATION AU 1 ^{ER} AVRIL 2012							
REGION	CATEGORIE D'EMPLOI						
	HORS CADRE	CADRE JURIDIQUE	CADRE	PROF. ¹	TECH.	FONCT. ²	TOTAL
BUREAUX CENTRAUX							
Trois-Rivières				2	1	1	4
Québec	1		4	21	8	6	40
Montréal		1	1	12	8	1	23
Gatineau				1			1
SOUS-TOTAL	1	1	5	36	17	8	68
BUREAUX REGIONAUX							
Québec			1			6	7
Montréal			1			12	13
Gaspé						1	1
Gatineau			1			3	4
Saguenay			1			3	4
Rimouski						1	1
Rouyn-Noranda						1	1
Sept-Îles						1	1
Sherbrooke						3	3
Saint-Jérôme						3	3
Trois-Rivières						4	4
SOUS-TOTAL	0	0	4	0	0	38	42
TOTAL	1	1	9	36	17	46	110

1 Inclut les juristes

2 Inclut les agents de protection du consommateur

G.15 CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION) :

N. LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

O. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

P. LE NOMBRE DE DÉPARTS VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G.16 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, ET CE, PAR DIRECTION;

- **NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE EN 2013-2014 ET EN 2014-2015, INCLUANT LE TOTAL ET LA VENTILATION DES INDEMNITÉS VERSÉES;**
- **NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES;**
- **NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVU POUR 2015-2016 ET 2016-2017 ET LES INDEMNITÉS DE RETRAITE QUI SERONT VERSÉES;**
- **NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS.**

DÉPARTS À LA RETRAITE DU 1^{ER} AVRIL 2014 AU 31 MARS 2015

CATÉGORIE	NOMBRE
RÉGULIER	4
OCCASIONNEL	0
TOTAL	4

NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

En vertu du CT 212583, l'Office de la protection du consommateur bénéficie d'un taux de remplacement de 100 % des départs à la retraite. Sur les six (6) départs à la retraite survenus durant l'exercice financier 2013-2014, cinq (5) ont été remplacés et un (1) poste est toujours vacant.

NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVUS POUR 2015-2016 ET 2016-2017

Voici le nombre de personnes qui seraient admissibles à la retraite (sans réduction actuarielle) au cours des exercices financiers :

- 2015-2016 : 9 personnes
- 2016-2017 : 4 personnes

Toutefois, nous ne pouvons présumer que ces personnes prendront effectivement leur retraite au cours des années précitées considérant leur nombre d'années de service ou tout autre facteur personnel.

Aucune indemnité ne sera versée en 2015-2016 ni en 2016-2017.

NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS

Aucun retraité n'a été engagé pour des contrats en 2014-2015.

G.17 LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2014-2015 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :

- L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION;
- LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL;
- LA SUPERFICIE TOTALE RÉELLEMENT OCCUPÉE;
- LA SUPERFICIE INOCCUPÉE;
- LE COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ;
- LE COÛT DE LADITE LOCATION;
- LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT OU DE RÉNOVATION RÉALISÉS DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2011, LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS;
- LA DURÉE DU BAIL;
- LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ;
- LE NOMBRE DES SOUS-LOCATAIRES ET LES REVENUS LIÉS À DES SOUS-LOCATIONS, LE CAS ÉCHÉANT.

L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION	COÛT ANNUEL	SUPERFICIE (mètres carrés)	DURÉE DU BAIL		PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ	COÛTS D'AMÉNAGEMENT RÉALISÉS DEPUIS LE 1 ^{ER} AVRIL 2014
			DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN		
100, rue Laviolette, RC 11, Trois-Rivières	45 604,32 \$	236,37	-	-	Société québécoise des infrastructures	
337, rue Moreault, Rimouski	7 072,32 \$	48,76	-	-	Société québécoise des infrastructures	
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3671, Montréal	283 106,64 \$	1 290,54	2007-07-01	2017-06-30	Capreit 2 limited partnership	10 623,00 \$ ¹
456, avenue Arnaud, bureau 1.05, Sept-Îles	8 256,96 \$	46,85	1992-02-01	2017-12-31	Gestion immobilière de la Rive	
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 8.300, Gatineau	31 721,64 \$	131,23	-	-	Société québécoise des infrastructures	
400, boul. Jean-Lesage, bureau 450, Québec	293 210,52 \$	1 448,12	2007-02-01	2017-01-31	Édifice Les Façades inc.	
200, rue Belvédère Nord, bureau 3.02, Sherbrooke	27 972,12 \$	132,83	1989-07-15	2019-07-14	2423-5632 Québec inc.	
3950, boul. Harvey, bureau 2.12, Jonquière	25 135,44 \$	190,39	-	-	Société québécoise des infrastructures	
96, Montée Sandy Beach, bureau 1.02, Gaspé	13 761,12 \$	65,31	-	-	Société québécoise des infrastructures	
255, rue Principale, RC 03, Rouyn-Noranda	9 464,16 \$	56,24	1998-11-01	2014-10-31	Développement Tetra inc.	
500, boul. des Laurentides, bureau 1648 A, Saint-Jérôme	20 156,40 \$	96,84	1999-03-26	2016-12-15	Riocan Holdings (Québec) inc.	

¹ Les coûts d'aménagement ont été répartis sur la facture de loyer sur une période de 2 ans.

G.18 POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION, LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2014-2015, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS. POUR LES RÉNOVATIONS, FOURNIR :

- A) LA OU LES DATES DES TRAVAUX;
- B) LES COÛTS;
- C) LE NOM DE LA OU DES FIRMES AYANT EFFECTUÉ LES TRAVAUX.

Le coût des travaux effectués dans les espaces occupés par la haute direction de l'Office de la protection du consommateur est de 729,33 \$.

G.20 LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2014-2015 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- A) LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE;
 - B) LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE;
 - C) LE MONTANT ATTRIBUÉ;
 - D) LE DÉTAIL DU PROJET VISÉ ET LE BUT POURSUIVI PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.
-

NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE	MONTANT ATTRIBUÉ
Éducaloi	550,00 \$
Option consommateurs	1 000,00 \$

Données en date du 31 mars 2015

G.21 LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE :

- LE NOM DE LA PERSONNE;
- LE POSTE OCCUPÉ;
- LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT;
- L'ASSIGNATION INITIALE ET L'ASSIGNATION ACTUELLE;
- LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE;
- LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.

L'Office de la protection du consommateur n'a pas de personnel hors structure.

G.22 LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), EN INDIQUANT :

- LE POSTE INITIAL;
 - LE SALAIRE;
 - LE POSTE ACTUEL, S'IL Y A LIEU;
 - LA DATE DE LA MISE EN DISPONIBILITÉ;
 - LES PRÉVISIONS 2015-2016.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G.23 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2014-2015, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, EN VENTILANT :**
- PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, PERSONNEL DE SOUTIEN, FONCTIONNAIRES, ETC.);
 - PRÉVISIONS POUR 2015-2016;
 - PAR CATÉGORIE D'ÂGE.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G.24 LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES, EN INDIQUANT :

- LE NOM DE LA PERSONNE;
- LE POSTE OCCUPÉ ET LE NOM DE L'ORGANISME;
- LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT;
- L'ASSIGNATION INITIALE;
- L'ASSIGNATION ACTUELLE;
- LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE;
- LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION (S'IL Y A LIEU).

Aucun prêt de service n'a été fait à l'Office de la protection du consommateur en 2014-2015.

G.25 LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2014-2015, EN PRÉCISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :

- COÛT DE CHACUN;
- LE FOURNISSEUR;
- LA NATURE DU SERVICE.

VENTILER LE MONTANT PAR CATÉGORIE.

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	COÛT
Affaires, Les	Publication périodique	77,95 \$
Blitz 24 inc.	Site Web (Répertoire des médias du Canada)	600,00 \$
Consumers report	Publication périodique	34,51 \$
Courrielleur	Outil d'envoi de courriels	197,98 \$
CPA (Comptables professionnels agréés du Canada)	Site Web (Accès au Manuel de CPA Canada comptabilité)	335,00 \$
Devoir, Le	Journal quotidien	417,69 \$
Éditions juridiques FD inc., Les	Mise à jour (Procédure pénale annotée, jurisprudence)	250,00 \$
Éditions Wilson & Lafleur, Les	Mise à jour (Code civil du Québec, Code de procédure civile, Code criminel)	1 263,50 \$
Éditions Yvon Blais, Les	Mise à jour (Accès à l'information : Loi annotée)	227,90 \$
	Mise à jour (Manuel de preuve pénale)	464,60 \$
	Mise à jour (Répertoire jurisprudence pénale)	245,00 \$
Étoile du Lac, L'	Publication périodique	38,00 \$
Hootsuite	Application Web (Outil de gestion des médias sociaux)	100,70 \$
Journal de Montréal, Le	Journal quotidien	228,80 \$
	Site Web	77,92 \$
Journal de Québec, Le	Journal quotidien	539,29 \$
	Site Web	41,06 \$
Journal Lac St-Jean, Le	Publication périodique	38,00 \$
Légis Québec (Publications du Québec)	Banque de données	795,00 \$
Nouvelliste, Le	Publication périodique	225,16 \$
Novaxis Solutions inc.	Banque de données	1 974,13 \$
Plein jour Baie-Comeau, Le	Site Web (gratuit)	0,00 \$
Presse, La	Journal quotidien (Québec)	531,81 \$
	Journal quotidien (Montréal)	220,48 \$
Progrès, Le	Publication périodique	77,35 \$
Protégezvous.ca	Version en ligne	62,00 \$
Publications CCH (Commerce Clearing House Inc.), Les	Mise à jour (Accès à l'information et protection des renseignements personnels)	417,00 \$
Publications du Québec, Les	Mise à jour (Projets de loi publics)	235,00 \$
Quotidien, Le	Journal quotidien	212,89 \$
Replay Radio 9 (Applian Tech)	Application Web	32,71 \$
Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)	Site Web (Juris.doc, Exp élect civil & Exp civil palier)	2 843,00 \$
Soleil, Le	Journal quotidien	472,27 \$
Tribune, La	Journal quotidien	195,00 \$
Wolters Kluwer	Mise à jour (Accès à l'information et protection des renseignements personnels)	850,00 \$
TOTAL		14 321,70 \$

Données en date du 27 mars 2015

G.26 LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE.

Aucune somme n'a été déboursée par l'Office de la protection du consommateur pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges ou pour devenir membre d'un club privé ou autre.

G.27 POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :

- LE NOM DU SITE **Web**;
- LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL, DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE;
- LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE;
- LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR;
- LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT);
- LA FRÉQUENCE JOURNALIÈRE, HEBDOMADAIRE ET MENSUELLE DES VISITES (NOMBRE DE « HITS »);
- LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR;
- LE RESPONSABLE DU CONTENU DU SITE.

SITE WEB ET INTERFACE POUR VERSION MOBILE	
ADRESSE DU SITE INTERNET : www.opc.gouv.qc.ca - ADRESSE DE LA VERSION MOBILE : m.opc.gouv.qc.ca	
SUJETS	DÉTAILS
LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL AYANT CONÇU LE SITE	Aucune conception de site Web ou de site mobile n'a eu lieu à l'Office en 2014-2015. Le site Web actuel de l'Office a été mis en ligne le 5 mars 2013, tandis que sa version mobile a été mise en ligne le 10 octobre 2013.
LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE	Aucun coût associé à la construction de sites Web ou de sites mobiles en 2014-2015.
LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR	Hébergement du site Web par le CSPQ : 3 000 \$ Hébergement des prestations électroniques de services sécurisées : 36 336 \$ Développement en continu et entretien par l'entreprise WebLounge : 12 810 \$
LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT)	Aucune modernisation ou refonte n'a eu lieu en 2014-2015. À titre informatif, le site a été refondu quatre fois (en 2000, en 2003, en 2008 et en 2013). Objectifs des trois premières refontes : <ul style="list-style-type: none"> • se conformer aux standards proposés par le World Wide Web Consortium (W3C), organisme international à but non lucratif dont l'objectif est de normaliser la façon de naviguer sur le Web; • se conformer aux Standards sur l'accessibilité du Web aux personnes handicapées du gouvernement du Québec; • améliorer la navigation dans le site.

G.27 POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :

- LE NOM DU SITE **Web**;
- LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL, DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE;
- LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE;
- LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR;
- LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFORTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT);
- LA FRÉQUENCE JOURNALIÈRE, HEBDOMADAIRE ET MENSUELLE DES VISITES (NOMBRE DE « HITS »);
- LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR;
- LE RESPONSABLE DU CONTENU DU SITE.

SITE WEB ET INTERFACE POUR VERSION MOBILE ADRESSE DU SITE INTERNET : www.opc.gouv.qc.ca - ADRESSE DE LA VERSION MOBILE : m.opc.gouv.qc.ca	
SUJETS	DÉTAILS
LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFORTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT) - SUITE	Objectifs de la dernière refonte (2013) : <ul style="list-style-type: none"> • simplifier la structure du site et vulgariser les textes; • fournir des outils aux consommateurs pour faire valoir leurs droits; • bonifier les contenus destinés aux commerçants pour leur permettre d'adopter de bonnes pratiques commerciales; • permettre l'accès sur d'autres plateformes (tablette, mobile); • simplifier le travail des employés responsables du site.
LA FRÉQUENCE JOURNALIÈRE ET HEBDOMADAIRE DES VISITES (NOMBRE DE « HITS »)	En moyenne, 3 802 visites par jour et 26 689 visites par semaine.
LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR	Plusieurs fois par semaine
LE RESPONSABLE DU CONTENU DU SITE	Édimestre

Données en date du 31 mars 2015

G.28 NOMINATIONS, DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2014, DE MANDATAIRES, D'ÉMISSAIRES, DE NÉGOCIATEURS, DE MÉDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D'EXPERTS, D'ENQUÊTEURS ET SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE :

- LA LISTE;
- LE NOM DE LA PERSONNE;
- LES MANDATS DE CHACUNE DE CES PERSONNES;
- LES CONTRATS OCTROYÉS POUR CHAQUE MANDAT;
- LE RÉSULTAT DU TRAVAIL EFFECTUÉ;
- LES ÉCHÉANCES PRÉVUES;
- LES SOMMES IMPLIQUÉES.

La réponse à cette question est comprise dans la réponse à la question générale 7.

G.30 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, CONCERNANT LES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION EN 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 :

- LES COÛTS RELIÉS AU TRAITEMENT ET RÉPONSES AUX DEMANDES D'ACCÈS;
 - LE MONTANT TOTAL FACTURÉ ET RÉCOLTÉ DÉCOULANT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION;
 - LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES;
 - LE NOMBRE DE REFUS (EN PRÉCISANT, PAR CATÉGORIE, LES RAISONS ET/OU ARTICLES DE LA LOI INVOQUÉS POUR LE REFUS);
 - LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 20 JOURS;
 - LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS;
 - LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES HORS DÉLAI.
-

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2014-2015 des ministères et organismes.

G.32 LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES EN 2014-2015 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.

En 2014-2015, il n'y a eu aucune entente signée dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation du ministère du Conseil exécutif.

G.33 LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET DES GELS DE CRÉDITS POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015 ET LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

G.34 TEL QUE LE MENTIONNE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS, L'INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES QUE LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNÉE 2015-2016.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée dans les rapports annuels de gestion 2014-2015 des ministères et des organismes.

G.35 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2014-2015 ET LES PRÉVISIONS 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

G.36 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2013-2014 ET EN 2014-2015, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 ET 2016-2017, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDICER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTE OU AUTRE LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

L'Office de la protection du consommateur n'a reçu aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement que celui du Québec en 2014-2015.

G.37 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.

CATÉGORIE D'EMPLOI	MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS
ADMINISTRATEURS D'ÉTAT	-
CADRES	-
PERSONNEL PROFESSIONNEL ¹	33 325,31 \$
PERSONNEL DE BUREAU/TECHNICIENS/ASSIMILÉS	-
PERSONNEL OUVRIER	S/O
TOTAL	33 325,31 \$

1 Incluant les classes d'emploi « conseiller en gestion des ressources humaines » et « juriste »

G.38 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT DES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.

Aucune prime de départ, incluant des montants versés pour bris de contrat, n'a été versée par l'Office de la protection du consommateur en 2014-2015.

G.39 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G.40 POUR 2014-2015, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, À QUI LES SALAIRES SONT VERSÉS SANS QU'AUUCUNE FONCTION OU TÂCHE NE LEUR SOIT ASSIGNÉE? POUR CHAQUE PERSONNE :

- FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS;
 - FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS ET PRÉCISER LE MONTANT TOTAL DÉPENSÉ PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.
-

Il n'y a pas de cadre ni de dirigeant de l'Office de la protection du consommateur qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

G.41 POUR 2014-2015, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, AYANT ÉTÉ DÉPLACÉS DE LEURS FONCTIONS À LA SUITE DU CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT? POUR CHAQUE PERSONNE :

- FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS POUR CHAQUE PERSONNE;
- FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS;
- BONI OU PRIME RELIÉS AU DÉPLACEMENT DE LA FONCTION.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

L'Office a créé trois comités consultatifs qui le soutiennent dans l'exercice de sa mission, conformément aux orientations de son plan stratégique.

COMITÉ CONSULTATIF DES AGENTS DE VOYAGES

Le comité consultatif des agents de voyages a été créé en 2004, lors de l'entrée en vigueur de modifications au Règlement sur les agents de voyages, afin de répondre aux souhaits exprimés par les intervenants de l'industrie du voyage.

Conformément aux dispositions réglementaires, ce comité a pour mandat de conseiller la ministre responsable de l'application de la Loi sur les agents de voyages sur toute matière relative aux activités des agents de voyages et de lui donner son avis sur toute question qu'elle lui soumet relativement aux activités des agents de voyages.

Le comité est formé de la présidente de l'Office de la protection du consommateur, qui en assume la responsabilité, et de huit membres nommés par la ministre de la Justice. Quatre membres sont nommés après consultation de représentants du secteur du voyage, deux sont nommés après consultation de représentants des consommateurs et deux membres sont nommés par le gouvernement pour représenter l'administration gouvernementale, dont un est issu de l'Office.

La mise sur pied de ce comité a permis de créer un lieu d'échanges permanent sur les problématiques de l'industrie du voyage, de façon à dégager de nouvelles pistes d'intervention dans ce secteur.

Les membres du comité

Madame Ginette Galarneau, présidente de l'Office de la protection du consommateur

Madame Monique Audet (Association canadienne des agences de voyages)

Madame Sylvie de Bellefeuille (Option consommateurs)

Madame Laurence Marget (Groupe de recherche en animation et planification économique)

Monsieur Bernard Bussières (Association des tours opérateurs du Québec)

Monsieur Marc Croteau (Tourisme Québec)

Monsieur Jean-Louis Renaud (Office de la protection du consommateur)

Monsieur Claude St-Pierre (Association des tours opérateurs du Québec)

Monsieur Robert Turcotte (Association des agents de voyages du Québec)

Il n'y a pas d'honoraires versés aux membres de ce comité. Seuls les frais de déplacement peuvent être remboursés sur présentation des pièces justificatives et selon les normes en vigueur.

CONSEIL CONSULTATIF DES CONSOMMATEURS

Le Conseil consultatif des consommateurs a été créé en 2013 à l'initiative de l'Office. Il est composé de onze membres, soit :

- six personnes issues des associations de consommateurs (Coalition des associations de consommateurs du Québec [2], Union des consommateurs [2], Option consommateurs [1] et Service de protection et d'information du consommateur de Shawinigan [1]);
- deux experts en protection du consommateur du milieu universitaire (Pierre-Claude Lafond, Faculté de droit de l'Université de Montréal et Said Zouiten, Directeur du département de marketing, Université du Québec à Trois-Rivières);
- trois représentants de l'Office : la présidente, le directeur des Affaires juridiques et le directeur des Services aux consommateurs et de la surveillance administrative.

Cette instance permet à l'Office de consulter avec plus de régularité et de profondeur ses partenaires naturels sur des questions liées à l'exercice des mandats que la loi lui confie.

Pour les participants représentant une association de consommateurs, une allocation forfaitaire de 250 \$ est versée, par réunion, pour la préparation et la participation à la réunion, ainsi que pour les frais de déplacement encourus.

Les six membres issus des associations de consommateurs sont présentés ci-dessous, ainsi que le montant total des allocations qui ont été versées à leur organisation en 2014-2015 :

Madame Marie-Édith Trudel, ACEF de la Rive-Sud de Montréal	500 \$
Monsieur Denis Falardeau, ACEF de Québec	750 \$
Madame Sonia St-Pierre, ACEF du Grand-Portage	500 \$
Madame Yannick Labelle, Union des consommateurs	750 \$
Madame Dominique Gervais, Option consommateurs	750 \$
Madame Sylvie Angéline Bourassa, SPIC	250 \$

COMITÉ CONSULTATIF SUR LE COMMERCE DE DÉTAIL

Le Comité consultatif sur le commerce de détail a été créé en 2014 à l'initiative de l'Office. Il est composé de neuf membres :

- trois personnes issues des associations de commerçants, soit le Conseil canadien du commerce de détail, le Conseil québécois du commerce de détail et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante;
- trois personnes issues des associations de consommateurs, soit la Coalition des associations de consommateurs du Québec, l'Union des consommateurs et Option consommateurs;
- trois représentants de l'Office : la présidente, le directeur des Affaires juridiques et le directeur des Services aux consommateurs et de la surveillance administrative.

Cette instance a pour objectif d'établir des relations plus soutenues entre les parties prenantes en consommation et de discuter des enjeux et des réalités propres à chaque catégorie d'acteurs : commerçants, consommateurs et gouvernement.

Pour les participants représentant une association de consommateurs, une allocation de 250 \$ est prévue pour chaque présence aux réunions.

Les trois membres issus des associations de consommateurs sont présentés ci-dessous, ainsi que le montant total des allocations qui ont été versées à leur organisation en 2014-2015 :

Madame Caroline Soulard, CACQ	500 \$
Madame Yannick Labelle, Union des consommateurs	500 \$
Madame Caroline Arel, Option consommateurs	500 \$

TABLE DE CONCERTATION DES CINQ ORGANISMES DE PROTECTION DU PUBLIC

Créée en 2010 à l'initiative du président de l'Office, la Table de concertation des organismes de protection du public regroupe les dirigeants de :

- l'Autorité des marchés financiers;
- l'Office des professions;
- la Régie du bâtiment;
- la Régie du logement;
- l'Office de la protection du consommateur.

L'objectif de cette table est d'échanger de l'information à propos des meilleures pratiques, des initiatives et des projets de chacun des organismes, notamment en matière de services à la clientèle.

Il est à noter qu'aucun montant n'a été versé aux dirigeants à titre d'honoraires.

G.43 POUR LA PRÉPARATION DES PROJETS DE LOI, DES POLITIQUES, DES STRATÉGIES OU DES CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES, INDIQUER, POUR CHAQUE TYPE, SI UNE ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ A ÉTÉ REQUISE PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET AUPRÈS DES PARTENAIRES. LE CAS ÉCHÉANT, POUR CHACUN DES TYPES VISÉS, FOURNIR LA LISTE DES PARTENAIRES ENGAGÉS AINSI QUE LADITE ENTENTE.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

G. 44 COÛTS DE RECONDUCTION DES PROGRAMMES EXISTANTS : LISTE EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS EXISTANTS À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS INTÉGRALEMENT EN 2015-2016. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES EXISTANTS EN 2014-2015, DONNER LE COÛT DE RECONDUCTION INTÉGRAL ET LA DÉPENSE PRÉVUE AUX CRÉDITS 2015-2016, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS ET POUR LESQUELS LA DÉPENSE SERA NULLE.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

G. 45 LISTE DES SITUATIONS EN 2014-2015 OÙ S'EST APPLIQUÉ LE PRINCIPE DU CRAN D'ARRÊT, TEL QU'IL EST DÉFINI DANS LE BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015. INDIQUER LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTE MAJORATION APPORTÉE À UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DÉGAGER LES SOMMES NÉCESSAIRES À LEUR FINANCEMENT.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

G.46 NOMBRE DE FONCTIONNAIRES OU ETC AFFECTÉS À L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NORD EN 2014-2015 ET PRÉVISIONS POUR 2015-2016.

L'Office n'a affecté aucun ETC à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord en 2014-2015.

Une réponse plus détaillée à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes, et ce, pour l'année 2014-2015 seulement.

G.47 VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NORD POUR 2014-2015 ET PRÉVISION POUR 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2014-2015 seulement.

G.48 PORTRAIT GLOBAL ET MONTANT GLOBAL DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2014-2015 QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS SUITE À UNE DÉLÉGATION DU POUVOIR DU DIRIGEANT DE L'ORGANISME D'AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS.

INDIQUER SI OUI OU NON LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME COMPILE CETTE INFORMATION ET SOUS QUEL FORMAT.

SI OUI, FOURNIR LA LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) EN INDIQUANT :

- LE NOMBRE D'AUTORISATIONS;
- LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME TOUCHÉ(E);
- LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT;
- LE MONTANT ACCORDÉ;
- LE NOM DE LA PERSONNE AYANT AUTORISÉ LA DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE;
- LES MOTIFS DE LA DEMANDE;
- TOUT RAPPORT D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION OU D'ENQUÊTE PRODUIT CONCERNANT UN DE CES CONTRATS.

Ces renseignements sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca.

G.49 CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES) ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 :

- LA DÉPENSE TOTALE (OPÉRATION ET CAPITAL);
 - LES GRANDS DOSSIERS EN COURS;
 - LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES;
 - LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES.
-

Les dépenses en informatique sont compilées par SAGIR, le système comptable du gouvernement.

La dépense totale informatique 2014-2015 prévue au Plan annuel en ressources informationnelles (PARI) 2014-2015 est de 1 202 500 \$.

Les renseignements sur les grands dossiers en cours sont disponibles dans le tableau de bord du site Web <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>.

La réponse à la question générale 11 comprend le nombre de consultants externes affectés aux dossiers informatiques.

G.50 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2014-2015, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) :

- LA MASSE SALARIALE;
 - DES INDEMNITÉS DE RETRAITE, S'IL Y A LIEU.
-

a) Masse salariale : la réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

b) Indemnités de retraite : il n'y a pas eu d'indemnité de retraite en 2014-2015.

G.51 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2014-2015, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE TAUX D'ABSENTÉISME.

Les sous-questions c) et f) de la question 15 répondent à cette question.

G.52 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, PORTRAIT COMPLET ET BILAN DÉTAILLÉ DES ACTIONS ENTREPRISES ET DES COMPRESSIONS RÉALISÉES À LA SUITE DE L'ANNONCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR LE 25 NOVEMBRE 2014. PLUS PRÉCISÉMENT, FOURNIR L'INFORMATION RELATIVE AUX ACTIONS DANS LE CADRE :

- DU PLAN DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS POUR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES VISANT UNE RÉDUCTION D'AU MINIMUM 2 % DE LEUR NIVEAU D'EFFECTIFS;
 - DU CHANTIER SUR LA RÉVISION ET L'OPTIMISATION DES STRUCTURES ET DES ORGANISMES DE L'ÉTAT;
 - D'AUTRES ACTIONS VISANT À LIMITER CERTAINS FACTEURS POUVANT CONTRIBUER À AUGMENTER LES DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION;
 - DE LA SUSPENSION DES BONIS DU PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ENCADREMENT DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET DES CABINETS MINISTÉRIELS.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G.53 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LE DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES OU AMORCÉES EN 2014-2015 EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS DANS LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'information sera présentée dans le rapport annuel 2014-2015 de l'Office.

G.54 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LISTE DE TOUS LES RAPPORTS (D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D'ENQUÊTE OU AUTRE), ÉTUDES, AVIS, ANALYSES, ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME EXTERNE EN 2014-2015 EN INDIQUANT POUR CHACUN :

- LE SUJET;
- LA OU LES RAISONS POURQUOI IL A ÉTÉ PRODUIT OU COMMANDÉ;
- LES COÛTS RELIÉS À SA RÉALISATION;
- LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA FIRME EXTERNE, S'IL Y A LIEU.

PRÉCISER, POUR CHACUN, S'IL DÉCOULE D'UNE DEMANDE DU MINISTRE OU DU CABINET MINISTÉRIEL.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

30 AVRIL 2015

DOCUMENT PRÉPARÉ PAR :
LE SERVICE DE LA PLANIFICATION